SALAIRES : DE VRAIES AUGMENTATIONS, PAS DES MIETTES !

Macron : " Le salaire des enseignants aura augmenté d'environ 10% à compter de la rentrée 2023"

- Les collègues en 1ère moitié de carrière seront augmenté-e-s entre 8 et 11% mais les autres seulement autour de **5%**.
- Ça n'est pas les salaires qui seront augmentés, mais les **primes** (qui ne sont pas reversées à la Sécurité sociale).
- Cela ne compensera en rien l'inflation de 12% calculée sur 2022-2023. La réalité est donc tout autre : on passe d'une annonce de 10% d'augmentation à une baisse des salaires réels.

Pour Macron, "difficile" de payer plus des enseignant-e-s "qui ne feront pas plus d'efforts"

Le ministère propose des **missions supplémentaires** en échange de quelques primes (entre 1000 et 3000 € nets par an), mais...

- D'année en année, les personnels de l'Éducation nationale ont déjà des missions supplémentaires à effectuer gratuitement.
- Ces missions, ou "briques", sont une **excuse pour ne pas embaucher** et **renforcer le management**.
- Elles surchargeront nos journées de travail déjà pleines à craquer.
- Elles nous soumettront au bon vouloir des **chef·fes d'établissement et directeurices** qui décideront de qui pourra les effectuer dans l'équipe. Une bonne façon de mettre en place la loi Rilhac dans les écoles en donnant aux directeurices un statut hiérarchique !
- Ces "briques" sont moins accessibles quand on travaille en primaire, qu'on effectue une grande partie du travail domestique, qu'on est handicapé-e, remplaçant·e, etc. Le pacte creuse donc de fait les inégalités femmes-hommes.

Refusons collectivement, dans les écoles et établissements,
e participer à cette vaste blague : nous méritons toutes et tous un meilleur salaire pour le travail que nous accomplissons déjà !

Participons ensemble aux actions contre le Pacte enseignant !
RDV le 27 juin place Graslin à 18h pour démonter le pacte et ces briques

éducation Sud 44

F.S.U.